

Département du Puy-de-Dôme



Les Martres-de-Veyre
naturellement vôtre

MAIRIE DES MARTRES DE VEYRE

La commune des Martres de Veyre (63730),
4 000 habitants,

Recrute à temps complet

Un agent technique

*Contrat à durée déterminée du 01/05/2023 au
31/08/2023*

Missions :

- ✚ Participe à la valorisation des espaces verts de la commune des Martres de Veyre

Activités :

Entretien des espaces verts et naturels, préservation de la qualité des sites et prévention des risques

- Arroser les espaces verts et fleuris. Installation, réglage, programmation et réparation de l'arrosage automatique
- Entretien général en fonction des spécificités biologiques et paysagères du site
- Préservation de la qualité des sites et prévention des risques
- Suivi des travaux sur le site
- Tondre les surfaces en herbe et débroussaillage
- Ramasser les feuilles mortes et branchages
- Effectuer les plantations et la remise en état des jardinières
- Tailler et entretenir les haies
- Repérer les signes de pathologies végétales
- Désherbage manuel ou binage des divers massifs
- Utilisation de méthodes alternatives pour assurer le désherbage
- Entretien le cimetière (tondre, désherber les allées, sabler devant les tombes, etc.)
- Organiser les activités selon les circonstances climatiques, techniques, matérielles
- Exécuter des chantiers d'entretien et d'aménagement à partir d'un plan et d'un programme de travail
- Relever les incidents et les dysfonctionnements et en alerter les responsables
- Gérer les déchets produits sur le site et les valoriser dans les filières appropriées
- Préparer un site à l'ouverture au public
- Balayage, élagage et abattage
- Entretien des terrains de sport, tonte, fertilisation, regarnissage, amendement et divers travaux mécaniques

Gestion du matériel et outillage technique, logistique des animations communales

Entretien des équipements et du patrimoine communale

- Ranger les produits et tenir un listing des stocks
- Signaler les anomalies (casses, matériels manquants, pannes, etc.)
- Assurer la maintenance courante de l'outillage et du matériel

- Lire et comprendre une notice d'entretien

Manipuler et charger différents matériels : barrières, chaises, estrade, etc.

Nettoyer et entretenir les outils et équipements mis à disposition

- Assurer la propreté de l'ensemble du patrimoine (nettoyage corbeilles de ville et évacuation des divers déchets à proximité des espaces...)

Missions annexes

- Salage et déneigement des routes en période hivernale
- Assistance technique lors de l'organisation de fêtes et cérémonies (ex: montage de chapiteaux, de tables ...)
- Entretien courant et rangement du matériel utilisé
- Toute autre activité nécessaire au bon fonctionnement des services techniques

L'agent peut également intervenir pour renforcer ponctuellement une autre équipe, en fonction des nécessités de service.

Profil :

COMPETENCES	
CONNAISSANCES ET SAVOIR FAIRE ATTENDUS	SAVOIR-ETRE : comportement, attitudes, qualités humaines
<p><u>Entretien des espaces verts et naturels, préservation de la qualité des sites et prévention des risques</u></p> <ul style="list-style-type: none"> ▪ Appliquer les règles de sécurité collectives et individuelles dans le cadre de l'utilisation des matériels, des outils et des produits ▪ Règles de sécurité et de maîtrise des risques pour le public sur le site, et d'éventuelles structures d'accueil occasionnelles ou permanentes ▪ Consignes de sécurité du travail ▪ Techniques et pratiques locales d'entretien : taille douce, sélection dirigée, techniques alternatives au désherbage chimique, techniques de plantation, tonte ou fauchage, etc. ▪ Techniques empruntées à l'agriculture, à la forêt, aux travaux paysagers, à l'horticulture, la floriculture, les espaces verts, les VRD, les constructions légères, la maçonnerie, la menuiserie ▪ Techniques d'élagage, essouchement ▪ Techniques de débroussaillage et de désherbage ▪ Base des phytopathologies arboricoles ▪ Notions d'hygiène végétale ▪ Techniques de fleurissement ▪ Techniques d'entretien écoresponsable des espaces sportifs ▪ Appliquer les obligations réglementaires liées aux sites (protection classement Natura 2000, contrat de gestion) 	<ul style="list-style-type: none"> ▪ Respect de l'autorité et des consignes hiérarchiques ▪ Etre autonome au quotidien dans l'organisation du travail mais savoir se référer à l'autorité ▪ Rigueur et méthode ▪ Esprit d'équipe et qualités relationnelles ▪ Sens de l'écoute et de l'observation ▪ Discrétion ▪ Bon relationnel avec le public, les usagers ▪ Réactivité et anticipation ▪ Capacité d'analyse ▪ Respect des horaires ▪ Conscience professionnelle ▪ Disponibilité ▪ Dynamisme et réactivité ▪ Savoir organiser son travail en fonction des consignes écrites ou orales ▪ Etre capable de s'adapter à des situations de travail différentes et effectuer les meilleurs choix pour l'intervention ▪ Bonne résistance physique ▪ Diagnostiquer la limite au-delà de laquelle le recours à un spécialiste est indispensable ▪ Faire preuve d'anticipation

- Prévenir les risques naturels et d'accidents sur le site (incendies, inondations, glissements de terrains, accidents personnels)
- Mettre en œuvre un plan de désherbage global du site
- Plan de gestion des sites (exigences réglementaires, scientifiques et techniques)
- Risques liés aux produits (toxicité)
- Technique de levage, portage ou élingage de matériels lourds et encombrants
- Technique de chargement d'un véhicule, répartition des masses

Entretien des équipements et du patrimoine communal

- Notions de gestion de stocks
- Techniques de fonctionnement et d'entretien des différents types d'outillages et matériels
- Détecter les dysfonctionnements du matériel utilisé
- Règles d'hygiène et de sécurité
- Techniques d'installation et de maintenance des systèmes d'arrosage automatisés

Diplôme souhaité :

Diplôme dans le domaine des espaces verts

Poste à pourvoir à compter du 1^{er} mai 2023.

Renseignements :

- Nadia BOUCHARÉB, dgs@lesmartresdeveyre.fr
- Florent VIVIER, responsable.technique@lesmartresdeveyre.fr

Candidatures (Lettre de motivation et CV) à adresser avant le 30 avril 2023 à :

Monsieur le maire

Hôtel de Ville

Place Alphonse Quinsat

63 730 Les Martres de Veyre